

L'INDOCHINE
À L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS MODERNES,
Paris 1925



7 — EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS — PARIS - 1925 VUE DE NUIT A. P.

Coll. Jacques Bobée
A. Papeghin, Paris-Tours

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 6 mars 1923, p. 2, col. 4)

— M. Bernanose, fonctionnaire du Trésor, qui a publié un livre sur les arts décoratifs au Tonkin, est arrivé à Saïgon.

Il a été envoyé en mission en Indochine pour l'organisation de l'Exposition des Arts décoratifs qui se tiendra à Paris en 1924.

Nº 1532 — Décision désignant M. Delamarre ¹ pour présider le Comité local chargé de procéder à une enquête sur les ressources artistiques du Tonkin et de déterminer les modalités de la participation de ce pays de l'Union à l'Exposition Internationale des Arts décoratifs.

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1924, p. 3261)

(Du 1^{er} décembre 1924)

Par décision du résident supérieur p. i. au Tonkin de 1^{er} décembre 1924, M. Delamarre (Paul Émile), administrateur de 1^{re} classe des Services civils, inspecteur des Affaires politiques et administratives du Tonkin, est désigné, en remplacement de M. Poulin, administrateur de 1^{re} classe, décédé, pour présider le Comité local chargé de procéder à une enquête sur les ressources artistiques du Tonkin et de déterminer les modalités de la participation de ce pays de l'Union à l'Exposition internationale des Arts décoratifs qui aura lieu à Paris en 1925.

L'Exposition des arts décoratifs
L'Exposition des écoles indochinoises
(*Comœdia*, 27 avril 1925, p. 4)



Les ciseleurs de l'[école professionnelle de Biênhoà](#)

¹ Émile Delamarre (1878-1956) : futur [inspecteur général du Travail](#).

Dans le pavillon de l'Indochine, conçu par M. Auguste Delaval et exécuté sous la direction de M. Blanche, une très large place a été réservée à l'enseignement.

Sous l'impulsion de son gouverneur général, M. Merlin, l'Indochine a fait dans le domaine pédagogique des efforts considérables. L'instruction professionnelle des indigènes a été particulièrement développée, sous la direction de M. Joyeux, inspecteur général de l'enseignement des beaux-arts en Indo-chine.

Le fond du pavillon, au rez-de-chaussée, est occupé par l'Exposition collective du groupement des ouvriers d'art tonkinois : ébénistes, laqueurs, incrusteurs, bronziers, luthiers, tisseurs, brodeurs, orfèvres et bijoutiers. Les œuvres de ces artisans apportent la preuve d'une habileté technique que nous aurions tort de laisser inutilisée.

L'Exposition des écoles d'art indigènes de Cochinchine, installée au premier étage témoigne de l'activité des écoles d'art de Gia-Dinh, de Thudaumot, de Biên-Hoà. Des meubles incrustés, des pièces de bronze à la cire perdue, des céramiques sont répartis dans une vaste galerie.

Ces objets, d'une exécution parfaite qui dénote un instinct naturel de l'adaptation des aspects de la flore et de la faune aux arts appliqués, sont loin de donner l'impression de travaux d'élèves.

Les arts et industries des tissus ont connu au Tonkin, des périodes d'une rare prospérité. Notre administration s'est efforcée de faire renaitre le goût des belles broderies, et de renouer avec la tradition, en la prenant pour base de départ, tout en orientant les exécutants vers des conceptions nouvelles. Robes, jupes, écharpes, turbans, enrichis de travaux d'une remarquable dextérité, composent une harmonie multicolore des plus séduisantes.

Les arts annamites et chinois décoratifs annamites et chinois font sentir ici leur influence séculaire, mais le sentiment de l'observation est si développé dans l'élite des travailleurs manuels que l'étude des formes vivantes suffit à provoquer une évolution savoureuse. Les industries de la soie et du fil, celles de broderies et des dentelles en particulier, doivent prendre là-bas une grande extension.

Un stand spécial est réservé à l'Exposition de l'[école des arts appliqués du Tonkin](#). On s'y rendra compte de l'ingénieuse façon dont sont guidés les jeunes artisans indigènes désireux de pratiquer l'ébénisterie, la ferronnerie, la fonderie ou tout autre métier d'art. Tout en conservant à leur production le caractère régional, on les initie aux techniques européennes, on éduque leur sens aigu du décor.

Il faut attirer l'attention de nos fabricants sur les possibilités de collaboration que peut leur offrir la main-d'œuvre indigène.

L'Exposition des arts décoratifs
Le pavillon de l'art colonial français
(*Comœdia*, 27 avril 1925, p. 4)

C'est une des plus heureuses idées de la section des Colonies que la création de ce pavillon de l'Art colonial. Félicitons-en M. Pierre Guesde et sans doute aussi M. Merlin, puisque l'Indochine a contribué à cette organisation pour la plus grande part. L'importance prise par les colonies dans la vie de la métropole depuis cinquante ans est telle que tous nos arts ont été influencés par ceux de nos possessions lointaines, ainsi que par les sites, les formes végétales ou animales, les colorations, les mœurs qu'ont décrits ou mis sous nos yeux les écrivains, les peintres et les éditeurs de films documentaires.

Les matériaux nouveaux que nous offrent nos colonies et pays de protectorat ont contribué aussi très largement à la transformation des aspects mobiliers.

Tout cela était intéressant à noter dans une exposition du genre de celle-ci.

Œuvre des architectes Jules Josse et Charles Blanche, le pavillon de l'Art colonial français est supporté par des pilotis reposant sur la berge de la Seine. Il s'élève entre le pavillon asiatique et le pavillon africain.

M. Henri Gourdon, directeur technique des pavillons, nous a donné les précisions suivantes :

« Cet élégant pavillon, de style indochinois largement interprété, est destiné à montrer au public, et particulièrement aux artistes, après l'exposition des arts indigènes originaux, quels éléments ceux-ci sont susceptibles de fournir à l'art français, tant au point de vue des formes que des matières premières. Pour réaliser cette démonstration, on a conçu l'idée d'une riche maison coloniale dont l'ameublement et la décoration ont été confiés à ceux de nos ensembliers et décorateurs parisiens qui se sont familiarisés avec les styles indigènes, l'ambiance coloniale et l'emploi des belles matières que fournit notre domaine d'outre-mer. Notons les principaux ensembles qui ont été réalisés et groupés sous la direction de M. Charles Fouqueray, peintre de la Marine et des Colonies.

« Le grand escalier, dont la décoration conçue par M. Rapir et exécutée avec le concours de MM. Jaulmes, Émile Aubry, Moretteau et M^{lle} Thil, débouche au premier étage sur un vestibule qui ouvre sur un vase salon dont l'ensemble est dû à M. Rapin avec la collaboration de M. Fouqueray. Ce salon, en laque rouge, se termine par une loggia, œuvre de M. René Martin et de M^{me} Lipska, qu'orne un vaste et lumineux vitrail d'Auguste Matisse.

« Une salle à manger dessinée par M. Chareau et un boudoir, tendu de soieries indochinoises, œuvre de M. Baignères, se font suite vers l'ouest.

« À gauche du grand salon, M. Prou présente une chambre à coucher de style colonial, avec la collaboration de MM. Brugier et Pierre Yung et de M^{lle} Dupuy-Godot; M. Henri Kahn, un salon de repos, avec les bas-reliefs et les décos de M^{me} France-Raphaël ; M. René Gabriel, une salle de bain originale.

« Dans les galeries qui entourent l'étage sont disposées de nombreuses vitrines renfermant des céramiques de Serré et de Rumèbe, des bronzes de Lhoest et de nombreux objets d'inspiration exotique. M^{lle} Morin a dessiné et meublé un élégant cosy-corner avec le concours de MM. René Boyer et Recueda. Les bois et les tissus et, d'une façon générale, toutes les matières employées dans la décoration de ces ensembles sont de provenance coloniale.

« Au rez-de-chaussée, nous trouvons encore une galerie décorée et meublée par M. Hartman. Un grand cabinet de travail dessiné par M. Prévot, avec la collaboration de MM. P. Descharreaux et A. Gamaist, s'ouvre sur un vaste panorama de Tourane, œuvre de M. Fouqueray. Le céramiste Tran, de Cay May, présente tout un ensemble de poteries cochinchinoises. M^{me} Lipska expose des panneaux de tapisserie.

« Le salon central est réservé à une exposition de l'urbanisme colonial. De très importants envois de l'Afrique occidentale, de l'Indochine, de Madagascar, montrent les efforts des architectes français et, notamment, de MM. Hébrard, Olivier et Bouis pour réaliser aux colonies des cités saines et des homes confortables.

« L'exécution de tous ces ensembles et la décoration de ce pavillon ont été confiées à de nombreuses et importantes firmes françaises, qui ont collaboré avec le plus grand désintéressement à l'œuvre des artistes. »

Puissent les gouverneurs des colonies qui auront visité ce pavillon comprendre qu'il est désormais de leur devoir de faire appel pour les constructions et installations coloniales à des architectes et des décorateurs modernes et non plus à de bas copistes.

LE GARDIEN DE CLASSE

À propos de inauguration de la Section coloniale
(*La Dépêche coloniale*, 17 mai 1925, p. 2)

L'inauguration de la section coloniale de l'Exposition internationale des arts décoratifs s'est tenue, ainsi que nous l'ont appris les communiqués de la presse parisienne, avec la plus grande simplicité. Le ministre actuel des colonies, M. André Hesse, préfère aux pompes officielles, accompagnées de fanfares et de gardes municipaux, les réunions intimes où l'on se retrouve entre amis de connaissance qui s'apprécient et savent d'ordinaire de quoi ils vont parler et en parlent bien. Je ne méconnais pas les avantages de cette façon de faire et j'y souscris même pour mon particulier ; mais le bon public n'en juge pas de même, le bon public badaud qui aime les appareils et les flonflons et qui se tient pour volé si on ne lui montre pas les casques argentés de la garde républicaine. La section coloniale a eu néanmoins le bon goût d'offrir aux curieux de la couleur locale, figurée par des tirailleur sénégalais et annamites.

Je ne vous conterai pas les pérégrinations officielles à travers les allées bien ratissées du petit jardin où s'alignent des bancs rustiques en bois coloniaux ; non plus, la visite du pavillon de l'Afrique que son commissaire, M. Guy, a présenté bien mieux que je ne le ferai. La maison coloniale a trouvé en M. Fouqueray un préfacier artiste et compétent, et enfin, M. Gourdon, qui s'y connaît, a su mettre en valeur tout ce qu'il y a d'inédit et d'heureux dans le pavillon asiatique. Lorsque j'ai présenté aux lecteurs de la *Dépêche coloniale* l'ensemble de notre section coloniale aux Arts Décoratifs, j'ai sous-estimé dans une énumération un peu sèche, toute l'élégance et le bon goût de ses trois pavillons dont le style et la couleur sont du plus joli effet. Le soleil printanier fait ressortir, mieux que ma plume, tout le relief harmonieux de ces architectures locales qui donnent à la place de l'Alma un petit air exotique qui ne lui messied pas et que les amateurs d'originalité goûteront comme il convient.

*
* * *

On profite d'ordinaire de ces cérémonies inauguratives pour dresser le palmarès de ceux qui ont participé à la confection de l'œuvre. Nous n'y faillirons pas et après le ministre des colonies, la *Dépêche coloniale* adressera ses félicitations à M. Guesde, le dévoué commissaire général qui a présidé à l'élaboration du plan général et à la répartition heureuse des trois bâtiments, à M. Guy, l'actif commissaire de la section africaine, à M. Gourdon, qui s'est chargé de la section asiatique, et à M. Fouqueray qui a été le bon génie de la maison coloniale.

Le pavillon de l'Afrique est l'œuvre de l'architecte Germain Olivier ; les bas reliefs sont des sculpteurs Sarrabezoles et Marius Cladel ; les vitraux de M. Hartigney et la ferronnerie d'art du maître Subes. Les trois panneaux décoratifs qui illustrent l'intérieur du pavillon sont : la *Fête du feu* de M. Cayon ; la *Scène de fétichiste* de M. Domergue-Lagarde, et les *Scènes du pays malgache* de M. Perrin.

Le pavillon de l'Indochine et de l'Asie française a été conçu par l'architecte Auguste Delaval et exécuté à Paris sous la direction de l'architecte Blanche. Au rez-de-chaussée, l'ensemble décoratif de l'Annam est l'œuvre de M. Durier, les peintures sont de Géo Michel. Le Tonkin présente un mobilier établi par M. Marcel Bernanose. L'exposition du Cambodge, organisée par le service des arts cambodgiens que dirige M. Georges Groslier, nous offre une très intéressante tentative d'adaptation des formes anciennes de l'art Khmer aux nécessités de la vie moderne. Le Laos doit la présentation de ses curieuses collections à l'administrateur Pierre Maybon. L'exposition des fioles d'art

indigène d'Indochine est due à l'initiative et au bon goût de M. Joyeux, inspecteur général de l'enseignement des beaux-arts en Indochine.

Enfin, le pavillon de l'art colonial français est l'œuvre des architectes Jules Josse et Charles Blanche. Les principaux ensembles ont été réalisés et groupés sous la direction de M. Charles Fouqueray, peintre de la marine et des colonies. Le grand escalier, dont la décoration a été conçue par M. Rapin, a été exécuté avec le concours de MM. Jaulmes, Émile Aubry, Moretteau et M^{le} Thil. L'ameublement du salon de laque rouge et de la loggia est de M. Hartman, le vitrail est d'Auguste Matisse.

La salle à manger a été dessinée par M. Chéreau, avec la collaboration de Chana Orloff, M. Veau, M^{le} Bailler, le boudoir est dû à M. Baignières.

La chambre à coucher de style colonial est l'œuvre de M. Prou avec la collaboration de MM. Brugier et Pierre Yung et de M^{le} Dupuy-Godot ; le salon de repos est de M. Henri Kahn avec bas reliefs et décorations de M^{me} France Raphael, le boudoir d'angle est décoré par MM. Léon Lang et Robert Auclair ; M. René Gabriel a composé la salle de bain dans un style original en collaboration avec M. Robert Roquin.

Dans les galeries qui entourent l'étage, sont disposées de nombreuses vitrines renfermant des céramiques de Serre et de Rumèbe, des bronzes de Lhoest. Un élégant cosy corner de M^{le} Mary Morin avec le concours de MM. René Boyer et Recueda.

Au rez-de-chaussée, le salon et la salle à manger en bois exotiques sont de M. Rinck ; le cabinet de travail a été dessiné par Prévôt, avec la collaboration de F. Descharreaux et A. Gamois. Le très beau panorama de Tourane est dû au pinceau de Fouqueray. Un ensemble de poteries cochinchinoises sont l'œuvre du céramiste Tran, de Cay-May.

Le salon central réservé à une exposition de l'urbanisme colonial montre les efforts des architectes français, notamment de MM. Hébrard, et Olivier pour réaliser aux colonies des cités saines, confortables et élégantes. Un très beau vitrail de Gruber orne ce salon.

Citons en dernier lieu les firmes françaises qui ont collaboré avec les artistes : pour l'ameublement, les maisons Poteau et Cie, Muratore frères, Charles. J. Dumont, a. Latoissier ; pour la ferronnerie d'art les maisons Brunel et Dalbet ; pour les tapis, la maison Delignon ; les maisons Zapon et Théry, pour les tissus, les tapis et les tentures ; les maisons Boulanger, Motheaux, Genet, Michon pour les mosaïques et les verreries ; les maisons Bonvoisin et Pierre Charreau pour l'électricité.

*
* *

Maintenant que la consécration officielle de M. André Hesse a donné vie à notre Exposition coloniale de 1925, souhaitons-lui franc succès. Que les visiteurs viennent nombreux place de l'Alma, que notre commissariat général, par d'intelligentes initiatives, sache attirer au moyen d'un programme renouvelé le public toujours épris d'inédit et d'exotisme. Le cadre de la section coloniale est charmant ; le petit jardin frais invite aux flâneries et aux méditations dans un horizon qui ne manque pas d'originalité. Nos grandes associations coloniales, la Société coloniale des artistes français, l'Académie des sciences coloniales se doivent d'illustrer, durant les six mois que va durer l'Exposition des Arts Décoratifs, notre petit coin colonial par des fêtes susceptibles d'attirer la foule des nationaux et des étrangers qui se presseront sur les rives de la Seine. Je leur livre cette idée pour ce qu'elle vaut, persuadé qu'on ne saura assez faire pour montrer à l'opinion la grandeur de la tâche que la France s'est assignée dans ses colonies et les résultats féconds qu'elle y a obtenus.

A.-L. Chignac.

POUR CONSERVER LE PAVILLON DE L'INDOCHINE
(*La Dépêche coloniale*, 26 septembre 1925, p. 1, col. 1-3)

Voici une nouvelle qui fera plaisir à tous les Français d'Asie, — comme aux Parisiens. L'exposition des Arts décoratifs va fermer. Le pavillon de l'Indochine, construit pour durer, va-t-il disparaître, quand Paris est si pauvre d'architecture coloniale ! Ce pavillon pourrait être utilisé pour des expositions, des fêtes, des réunions. Il ne gêne en rien la circulation, ne nuirait pas à la perspective, — avec l'avantage pour les artistes et les savants de se trouver à proximité des musées du Trocadéro et Guimet.

Ainsi ont pensé nombre d'amis de l'Extrême-Orient, et M. Jean Ajalbert s'est chargé de saisir les pouvoirs compétents d'un vœu qui ne saurait rencontrer d'objections.

M. Jean Ajalbert a pressenti le gouverneur général de l'Indochine. On sait que, déjà le ministre M. André Hesse, à l'inauguration du Pavillon, a fait connaître son avis favorable. Dans ces conditions, il ne semble pas que la ville de Paris puisse refuser la requête qui lui laissera l'un des meilleurs souvenirs de 1925 : car l'opinion fut unanime à louer les réalisations des architectes Delaval et Blanche, les travaux indigènes exécutés sur l'initiative de MM. Joyeux, Bernanose, sous l'impulsion de MM. Pierre Guesde et Henri Gourdon.

Parmi les signataires de l'adresse remise à M. Alexandre Varenne, nous remarquons : MM. Arsène Alexandre, R. Dieudonné, Henri Simoni, Roland Dorgelès, Jean-Bernard, A. Duboscq, Arthur Lévy, M.-A. Leblond, hommes de lettres ; J.-H. Rosny aîné, de l'Académie Goncourt ; Émile Fabre, administrateur général de la Comédie Française ; docteur Vaquez, de l'Académie de médecine ; Henry Huart, secrétaire général du ministère de la guerre ; E. Planes, administrateur adjoint des Gobelins ; Guillaume Janneau, administrateur-adjoint du Mobilier national ; Léon Ruffe, vice-président fondateur de la Société des artistes peintres coloniaux ; Eric Bagge, architecte du gouvernement ; Jean de Castellane, conseiller municipal de Paris ; d'Ardenne de Tizac, conservateur du musée Cernuschi ; H. Clouzot, conservateur du musée Galliera ; Jean Robiquet, conservateur du musée Carnavalet ; E. Haraucourt, conservateur du musée de Cluny ; F. Humblot, sénateur, président de l'Association fédérale d'expositions artistiques, président du groupe d'art du Sénat ; Pierre Rameil, député, rapporteur du budget des Beaux-Arts ; Delaroche-Vernet, député ; Émile Trystram, etc.

*
* *

Voici quelques-unes des adhésions reçues par M. Jean Ajalbert :

Sans aucun doute, vous pouvez m'inscrire parmi ceux qui réclament, qui désirent que ce pavillon colonial persiste lorsque l'Exposition sera terminée.

J. H. Rosny aîné,
de l'Académie Goncourt.

*
* *

Combien vous avez raison, de penser à conserver ce pavillon de l'Indochine, si remarquable en tous points. Mon avis est qu'il faut le conserver là où il est, car il ne gêne en rien et marque l'effort fait par notre belle colonie.

F. Humblot,
président de l'Association fédérale d'expositions artistiques.

*
* *

Oui, je suis d'avis de conserver en place le pavillon de l'Indochine, au moins pendant quelques années. Mais à la condition d'en faire le noyau d'un musée colonial (africain, asiatique, océanien) de toute la France d'Outre-Mer.

Henry Clouzot,
conservateur du Musée Galliera.

*
* *

Nous n'avons entendu partout qu'un cri : « Il est désolant, il est incompréhensible qu'on anéantisse ces beaux pavillons ! » Comment ! le ministre des colonies n'a pu encore organiser une propagande coloniale, et on va détruire ces pavillons qui sont une si vivifiante leçon pour le public, une telle réclame pour notre Indochine par exemple ? C'est folie.

Marius-Ary Leblond,
hommes de lettres.

*
* *

Conserver le délicieux pavillon de l'Indochine ?

Mais comment, une fois entrevu, peut-on avoir seulement l'idée de le détruire ? Comment peut on même proposer de le transporter ailleurs que sur cette rive de la Seine qu'il fleurirait si bien de sa grâce féerique. Une fois désarticulé en vue d'un transfert problématique, hasardeux, il resterait pendant des années dans quelque débarras, où nous le retrouverions ver moulu, inutilisable.

Au contraire, quel merveilleux stimulant pour les artistes, quelle ravissante harmonie avec les expositions horticoles voisines ! De plus, ce serait un centre des plus utiles à l'idée coloniale qui prend de plus en plus de prestige.

Enfin, c'est une œuvre d'art complète, et par suite il faut la conserver.

Arsène Alexandre.

*
* *

Il est absolument nécessaire que l'on conserve le remarquable pavillon de l'Indochine, des Arts Décoratifs ; et il me semble qu'il peut être maintenu au Cours-la-Reine jusqu'au moment où l'on aura trouvé son emplacement définitif.

Henry Huart,
secrétaire général du ministère de la guerre.

*
* *

Comme je comprends votre désir de conserver le très beau pavillon de l'Indochine. Un tel effort a été fait, pour sa construction, son aménagement qu'il serait navrant de le voir disparaître ; puis, une fois dégagé, quelle jolie note d'exotisme il donnera au Cours-la-Reine.

Eugène Planes,
administrateur adjoint de la

Manufacture Nationale des Gobelins.

*
* * *

J'ai déjà eu l'avantage de signaler au ministre des Colonies l'intérêt exceptionnel que présenterait l'établissement à Paris d'un musée permanent d'art moderne colonial.

En mai dernier, un projet débouchait déjà ; il s'agissait d'utiliser certains bâtiments désaffectés prochainement du Jardin d'Acclimatation. Combien serait préférable le charmant pavillon de l'Indochine, non loin du Musée Guimet, quel élément nouveau de renseignements et d'enseignement !

L. Ruffe,
vice-président fondateur de la [Société coloniale des artistes français](#).

*
* * *

Le délicieux pavillon de l'Indochine est une œuvre durable ; par le soin avec lequel il a été conçu et exécuté, par les matériaux qui ont servi à cette exécution, il mérite d'être conservé, comme un document d'art ethnique ; il le mérite aussi parce qu'il comporte des éléments d'étude ou d'inspiration pour les artistes et les artisans. Sa destruction, même sa dispersion, seraient à regretter, et ni l'une, ni l'autre de ces hypothèses ne paraît admissible ; il faudra réédifier, quelque part, cet ensemble. En attendant qu'une place définitive lui soit attribuée, nous souhaitons qu'on l'épargne, quand on procédera à la démolition de la Cité Provisoire, et qu'il demeure là où il est. Il n'y gênera aucunement la circulation, et s'il gêne la perspective — ce qui n'est pas prouvé — cet inconvénient ne sera qu'un argument de plus pour inciter les pouvoirs publics à chercher sans délai un emplacement meilleur, et à le trouver.

Edmond Haraucourt,
conservateur du musée de Cluny.

*
* * *

À la requête de M. Jean Ajalbert, M. Alexandre Varenne, gouverneur général de l'Indochine, a répondu par la lettre suivante :

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception du dossier que vous m'avez transmis et où je lis l'appel de grands et nobles artistes en faveur de la conservation du Palais de l'Indochine.

Cette proposition répond trop bien à ma pensée personnelle et à mon bien sincère désir pour que vous ne voyiez pas assuré de tout mon concours. Je vous promets de m'employer auprès des services du ministère des colonies pour faire aboutir le vœu dont vos amis et vous avez été les interprètes éloquents.

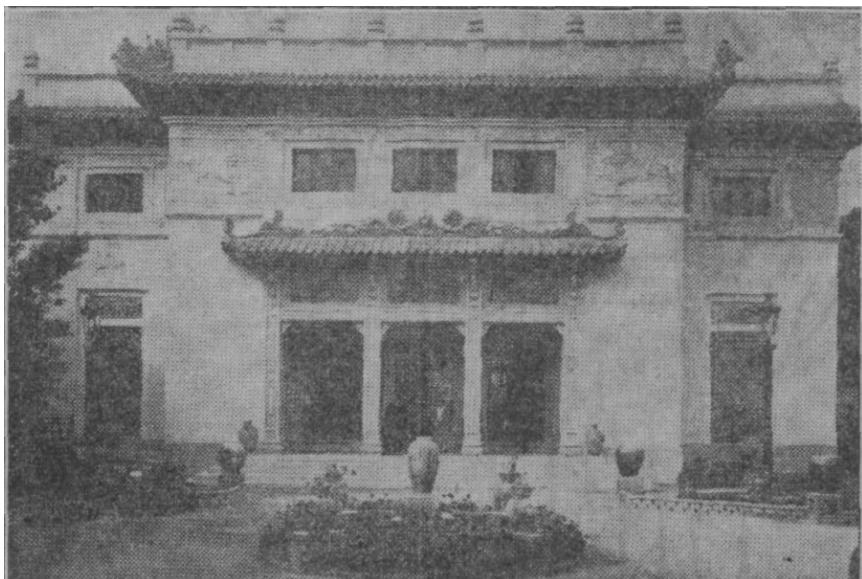
Veuillez croire, cher Monsieur, à mes bien dévoués sentiments.

Alexandre Varenne.

Dans ces conditions, on ne peut douter que le Pavillon de l'Indochine soit conservé. Et le ministre des colonies et le gouverneur général, M. Varenne, en seront remerciés, non seulement par les Français d'Asie, mais par l'opinion métropolitaine tout entière, — et par les indigènes qui l'ont exécuté, qui ne sauraient manquer d'être touchés de l'accueil occidental à leur œuvre, parmi tant d'autres de tous les pays.

AUX ARTS DÉCORATIFS

Quand l'Exposition sera fermée...
Faut-il conserver le Pavillon de l'Indochine ?
(*Comœdia*, 7 octobre 1925, p. 3)



(Photo G.-L. Manuel frères.) Le Pavillon de l'Indochine (A. Delaval, architecte.)

L'Exposition des Arts décoratifs va bientôt fermer ses portes. Ne restera-t-il, des œuvres d'artistes et d'industriels qui nous auront captivés six mois durant, que le souvenir de rares splendeurs et celui de quelques nuits féeriques ? Sensations d'art, visions que peu à peu le temps estompe dans les mémoires et qui meurent avec ceux qui les ont ressenties.

Toutes les expositions antérieures nous ont laissé des témoignages durables de leur existence momentanée. Le charmant pavillon du service météorologique du parc Montsouris est un legs de l'Exposition de 1878. Les plus beaux spécimens de l'architecture du fer au dix-neuvième siècle, la Tour Eiffel et la Galerie des Machines, survécurent à l'Exposition de 1889. Si l'on commet le crime de démolir plus tard le grand vaisseau qui rendait tant de services, au moins la Tour nous reste, symbole de Paris à l'étranger. L'an 1900 nous a transmis de moins réjouissants, mais forts importants souvenirs, Grand et le Petit Palais, dont on connaît le rôle dans la vie artistique de la capitale. L'Exposition de 1925, dont le succès a dépassé même les espoirs de ses initiateurs et partisans, se dressant au milieu des rares espaces libres conservés au cœur de Paris, risque de disparaître sans laisser de traces.

Voici pourtant qu'une demande s'élève en faveur du pavillon de l'Indochine, situé sur le cours Albert-ler, au bord de la Seine, en un lieu où il ne trouble ni les perspectives urbaines ni le passage du public.

Grâce à M. Merlin et à M. Pierre Guesde, cette construction, dont les éléments nous arrivèrent de notre France d'Asie tous prêts à être montés, est en matériaux durables. Elle pourrait constituer à Paris un centre qui nous manque encore pour les manifestations coloniales.

M. Jean Ajalbert, dont on sait la compétence et le zèle pour tout ce qui touche aux colonies, a voulu tâter sur ce point l'opinion. Il a consulté un certain nombre de personnalités sur le point de savoir s'il y aurait inconvénient à conserver l'élégante bâtie

L'opinion semble unanimement sympathique au projet. M. Jean Ajalbert m'ayant autorisé à puiser dans son dossier, j'en extrais quelques réponses caractéristiques :

[Suivent les réponses déjà connues de MM. Haraucourt, Marius-A. Leblond, Planes, J.-H. Rosny aîné, Ruffe et de nouvelles :]

M. Jean Bernard
directeur de la Presse associée

Oui, oui, il faut conserver ce beau pavillon et même deux ou trois autres. Si nous en avions les moyens ; mais voilà, nous sommes si pauvres !

M. Delaroche-Vernet député

Votre initiative me semble des plus heureuses à tous points de vue. Conservons le pavillon de l'Indochine.

M. Arthur Levy

Oui, certes, il faut conserver le pavillon de l'Indochine avec ses collections. On ne appellera jamais trop aux étrangers — et à pas mal de Français, je crois — la splendeur de notre empire colonial, dont l'Indochine est le plus beau joyau.

M. Émile Fabre
administrateur général de la Comédie-Française

Il serait à souhaiter que le pavillon de l'Indochine fût conservé. Il resterait comme un souvenir de l'Exposition de 1925. Il serait même à désirer qu'on le gardât dans l'emplacement même qu'il occupe. Il est charmant, avec sa tonalité rouge, sous les arbres du quai et au bord de la Seine.

Il deviendrait aisément le lieu de rendez-vous, le véritable « club » de tous les coloniaux de passage à Paris.

M. d'Ardenne de Tizac,
conservateur du musée Cernuschi

Oui ! oui ! oui ! quant au pavillon de l'Indochine !

M. Éric Bagge,
architecte du gouvernement

Vous avez eu une idée des plus heureuses et bien des gens qui pourront venir là prendre une leçon de beauté vous en seront certainement reconnaissants.

Nous donnerons demain, avec quelques autres réponses, la conclusion de cette petite enquête

Yvanhoé Rambosson.

Faut-il conserver le Pavillon de l'Indochine ?
(Comœdia, 10 octobre 1925, p. 3)

Réponses du sénateur Humblot, du docteur Vaquez (Académie de Médecine), de Dorgelès, Henri Simoni, Jean Robiquet (conservateur du Musée Carnavalet), Guillaume

Janneau (administrateur adjoint du Mobilier national), Jean de Castellane (cm Paris), Robert Dieudonné, Pierre Rameil (député)...

Les colonies à l'Exposition des arts décoratifs modernes
LE PAVILLON DE L'INDOCHINE.
(*Les Annales coloniales*, 7 novembre 1925)

Vue d'ensemble du pavillon de l'Indochine
Hall central du pavillon de l'Indochine
Panneau décoratif du stand de l'Annam

M. Henri GOURDON
Inspecteur général de l'enseignement en Indochine
Directeur technique de la Section coloniale

M. Pierre GUESDE
résident supérieur honoraire
Délégué général du ministre des Colonies

Salle à manger du pavillon de l'Indochine
Fumoir du pavillon de l'Indochine
Cloison entre la salle à manger et le fumoir
Stand de vente des produits du Tonkin
Stand de vente des produits du Tonkin
Stand de l'Annam (côté gauche).
Stand de l'Annam (côté droit).
Stand de l'Annam : grand bahut en bois de rose

À l'extrême ouest de la grande manifestation artistique de 1925, entre le cours Albert-1^{er} et les berges de la Seine, à proximité du pont de l'Alma, se dresse dans toute sa féerie exotique la Section coloniale.

Ayant franchi la porte Albert-1^{er} et contourné le pavillon de l'Afrique, nous nous trouvons dans la cour de l'Indochine : le Pavillon de l'Indochine fait face au pavillon de l'Afrique, tandis qu'entre les deux, parallèle à la Seine, s'élève le pavillon de l'Art Colonial Français.

Cette cour, ornée en son centre d'une élégante fontaine décorée de céramique vernissées de Cay-May et de Biênhôa, a été dessinée par M. Gabriel Blanche.

Le pavillon de l'Indochine a été construit par M. Blanche, architecte à Paris, d'après les plans de M. Delaval, architecte des Bâtiments civils de l'Indochine, auteur de la puissante et merveilleuse reconstitution du temple d'Angkor à la dernière Exposition coloniale de Marseille.

L'extérieur de cet édifice est imposant en sa simplicité : c'est une masse carrée aux lignes droites, mais harmonieuses, ayant emprunté à l'art extrême-oriental la toiture aux extrémités relevées, les boutons de lotus stylisés dominant son couronnement, les fresques en céramiques de Biênhôa, figurant des animaux symboliques ou des scènes mythologiques et historiques, enfin le portique à trois travées égales par lequel on accède à l'intérieur du bâtiment après avoir franchi les portes de laque rouge et or dont le motif central ajouré est *tho*, longévité.

Dans ce pavillon — à part l'armature en maçonnerie de briques — tout vient de l'Indochine et tout a été fait spécialement pour l'Exposition de 1925 : la toiture aux tuiles vertes et le vélum central portant en son milieu les phénix accouplés, les charpentes et les huisseries en bois de lim gravé ; toute la décoration intérieure, lambrequins et panneaux laqués, enfin les ensembles de mobiliers et leurs multiples accessoires.

*
* *

Le hall central du rez-de-chaussée, sorte d'atrium carré, destiné aux réceptions est bordé sur ses quatre faces par une colonnade à trois travées servant à supporter la galerie ajourée de l'étage. Ces colonnes au fût légèrement gravé, hautes de neuf mètres, ainsi que les pièces qui les relient, viennent de l'hinterland indochinois et ont été sculptées à Thudaumot Cochinchine), tandis que les panneaux ajourés de l'étage ont été ouvrés par Vuong-Vinh-Tuy et laqués par An-Binh à Hanoï (Tonkin).

Au rez-de-chaussée, trois alvéoles ornées de lambrequins dorés et de panneaux à sentences, sortant des mêmes ateliers de Hanoï, donnent sur le hall central. Ces alvéoles renferment des ensembles de mobilier fournis par les diverses participations locales : à droite, en entrant, une salle à manger et un fumoir provenant du Tonkin ; au fond, un salon d'honneur constitué par des éléments de divers pays de l'Union indochinoise ; enfin, à gauche, une salle d'attente mandarinale due au Protectorat de l'Annam.

La salle à manger et le fumoir ont été composés par M. Marcel Bernanose, délégué du Tonkin, et exécutés par Vuong-Vinh-Tuy, à Hanoï. La salle à manger est faite en bois de gû naturel sculpté et gravé avec rehauts d'or. Le fumoir, en laque violette et or, présente un ensemble de style purement annamite, complété par une table à jeu et ses tabourets.

Une cloison à la chinoise sépare la salle à manger du fumoir, le côté salle à manger en gû est orné de panneaux sculptés, tandis que le côté fumoir est en laque gravée. Les cuirs laqués de Haïduong ont été utilisés pour garnir le dessus de divan du fumoir, les sièges et les dossier des chaises de la salle à manger. Les faux-lambris qui recouvrent les murs sont tendus de soie brochée de Hadong (Ateliers Vo-van-Ai), et encadrent dans la salle à manger un panneau peint par M^e Boulard-Devé. Enfin, un remarquable tapis de haute soie, provenant des ateliers du musée Maurice-Long, à Hanoi, et une fourrure en peaux de chats-tigres, préparée par Vu Phuong, complètent ces ensembles.

Le salon d'honneur, élégamment présenté par M. Roque, commissaire artistique, dont il faut admirer les plafonds décorés à l'annamite et les luminaires, renferme des meubles en gû sculpté, un divan laqué de Phuc-My (Hanoï), des cuivres tonkinois, des céramiques de Biênhoà et présente sur ses murs deux panneaux de « macramé » dessinés par l'École des Arts appliqués du Tonkin et exécutés dans les ateliers de M^{le} Mercier (Hanoï).

La salle d'attente mandarinale, œuvre de M. Albert Durier, délégué de l'Annam, nous offre, dans un cadre de haute tenue, un ensemble de meubles annamites en bois de rose, recouverts de coussins en tapisserie de soie au petit point.

Les murs sont garnis de lambris du même bois, encadrant de hautes portes de bronze damasquiné et niellé d'argent ou des panneaux décoratifs exécutés par Géo Michel. Le plafond de cet intérieur est composé d'une série de caissons incurvés, ornés de grecques, tandis que le parquet est fait d'une marqueterie de bois précieux du Thanh-Hoa. Des vitrines horizontales, faites de la même matière que les portes, recèlent de précieuses robes de soie de Quinhon, des échantillons de tapisseries muong de Vinh, de galons cham de Phanrang et lampas du Phu-Yên, enfin des boîtes en bambou incrusté d'or provenant de la province de Vinh et des coffrets sculptés de Donghoi. Sur les tables, des orfèvreries d'or massif provenant du Palais impérial.

Avant de quitter le rez-de-chaussée, notons les brûle-parfums monumentaux du hall central, œuvre des fondeurs de cuivre de Hanoï, des meubles de salon provenant de la Maison Phuc-Loi (Hanoï), deux vitrines de laque rouge renfermant, l'une les attributs des danseuses cambodgiennes, masques, tiares, colliers, bracelets, et des écailles de Hatien (Cochinchine), l'autre des bibelots d'art provenant du Tonkin et de l'Annam ; remarquons enfin les nattes en jonc retors, tressées dans les ateliers Chan Thuy à Hanoï.

*
* *

À l'étage du pavillon, se trouvent les diverses salles. Correspondant au vestibule d'entrée, c'est la salle des Écoles d'Arts appliqués du Tonkin et de la Cochinchine. L'École de Hanoï* présente différentes séries de travaux envoyés par MM. Hieroltz et Bruneau, dessin et modelage, dentelles, sculpture sur bois, fonderie et ciselure d'art, permettant ainsi de suivre la progression des exercices par lesquels passent les jeunes Tonkinois et Tonkinoises pour atteindre une maîtrise leur permettant de s'installer à leur compte ou de travailler dans les plus grands ateliers locaux.

Sous la direction de M. Joyeux, délégué de la Cochinchine, les écoles de ce pays de l'Union : Thudaumot, pour les arts du bois, Biênhôa, pour les arts du métal et de la céramique, nous offrent des spécimens d'adaptations modernes tout à fait remarquables : meubles divers, sculptés ou laqués, marqueteries et imitation de laques de Coromandel ; bronzes d'art, statues, accessoires de mobilier, et luminaires ; céramiques aussi précieuses de formes que de matière, vasques et fontaines, sujets et animaux, potiches variées.

Du stand des Écoles, nous passons à celui du Laos et des arts primitifs. Cette exposition est due aux recherches et aux soins de M. Pierre Maybon, délégué du Laos. Toute la valeur de cette exposition est dans le caractère primitif des pièces qui y figurent. Là, aucune adaptation ; c'est le tissu aux riches coloris tel qu'il sort du métier familial, ce sont les orfèvreries et les bijoux d'usage courant, des poteries, des masques, des instruments de musique, des armes.

Puis c'est la participation du Cambodge témoignant d'une heureuse et profonde rénovation des arts cambodgiens, due à M. Georges Groslier, directeur des arts cambodgiens, et délégué du Cambodge : ce sont les somptueux tissus dits « sampots », des meubles marquetés, des coffrets et des boîtes en or ou en argent finement ciselés, même émaillés. des écailles et des ivoires ouvragés.

Le stand de vente du Tonkin fait suite au stand du Cambodge, présentant les productions artistiques de plus de soixante-dix artisans tonkinois. Ce sont les éclatantes et fines broderies de Hanoï, Bacninh et Nam-Dinh, des lingeries fines et des dentelles, des bois sculptés, laqués et incrustés, des cuivres ciselés et des bronzes niellés, brûle-parfums de style, vases, jardinières, statuettes, des nattes et des cuirs laqués de Haiduong, des fourrures, des ivoires et des écailles, spécimens variés et choisis des divers arts annamites du Tonkin.

La visite se termine par la salle réservée aux Indes françaises, dont l'exposition a été organisée par M. Capus. Elle comprend des meubles sculptés de Pondichéry, des tentures, des carpettes de laine, des cuivres domestiques, des terres cuites et des bijoux indiens.

Pour les initiés, elle est révélatrice d'indéniables progrès accomplis par les artistes décorateurs indigènes. Elle manifeste la vie intense qui règne dans tous les ateliers d'art de notre grande colonie et l'effort persévérant de nos artisans vers une formule qui allie heureusement les traditions ancestrales et les besoins nouveaux.

Pour le grand public, qui ne lui cache pas son admiration, l'Exposition indochinoise apporte le révélation d'une richesse artistique qui n'avait pas été présentée encore avec autant d'éclat dans un cadre aussi approprié.
